



Communiqué

Rixe mortelle dans le quartier du Flon survenue le 26 septembre 2021 : l'auteur présumé de l'homicide, ainsi que huit autres individus impliqués ont été interpellés

Dimanche 26 septembre 2021, une rixe opposant deux bandes rivales s'est déroulée dans le quartier du Flon, causant la mort d'un homme de 20 ans. Sous la conduite du Ministère public du canton de Vaud, une enquête a été menée par la Police judiciaire de Lausanne, en étroite collaboration avec les polices cantonales vaudoise, bernoise, fribourgeoise et neuchâteloise. Les investigations effectuées ont permis d'identifier et d'interpeller l'auteur présumé de l'homicide, ainsi que huit autres personnes impliquées à des degrés divers dans cet événement.

Dimanche 26 septembre 2021, peu après 4h du matin, les membres de deux bandes rivales se sont battus dans le quartier du Flon. Lors de cette rixe, un homme de 20 ans a été mortellement blessé et un autre grièvement atteint à une cuisse. A la suite de ces faits, une task force d'une vingtaine d'inspectrices et inspecteurs a été mise sur pied afin de déterminer le déroulement des faits et d'interpeller les auteurs.

Sous la conduite du Ministère public et du Tribunal des mineurs du canton de Vaud, la task force était dirigée par les spécialistes de la brigade criminelle de la Police judiciaire de Lausanne. Celle-ci était également composée d'inspecteurs de la Police de Sûreté vaudoise et des polices cantonales bernoise, fribourgeoise et neuchâteloise.

L'enquête a permis de déterminer que les personnes incriminées dans cette rixe sont issues de bandes rivales, provenant du Locle et de La Chaux-de-Fonds d'un côté et de Bienne et Fribourg de l'autre.

Le soir en question, trois Loclois se sont rendus à Lausanne pour faire la fête. Huit Biennois et Fribourgeois en ont fait de même de leur côté. En fin de soirée, après que les Loclois sont sortis d'une discothèque située au Flon, les deux bandes se sont retrouvées face à face, puis une rixe s'est produite, conduisant au décès d'un Loclois. Un deuxième homme, issu de la même bande, a été blessé gravement à la cuisse. A l'arrivée de la police et des secours, seuls les Loclois étaient encore sur place, les autres protagonistes ayant tous quitté les lieux.

Les investigations menées et l'excellente coopération entre les différents corps de police ont permis d'identifier et d'interpeller l'auteur présumé de l'homicide. Ce dernier a été placé en détention provisoire.

De plus, huit autres personnes, des hommes âgés entre 17 et 22 ans, impliqués à des degrés divers, ont également été interpellés, auditionnés, puis certains écroués.

Aucune autre information ne sera donnée en l'état de la part du Ministère public ou de la police.

Le corps de police

Lausanne, le 17 mars 2022